RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 04575
Numéro SIREN : 410 302 996
Nom ou dénomination : LA COMPAGNIE DES COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2024 sous le numéro de dépôt 7345

LA COMPAGNIE DES COMPTES

SAS LA COMPAGNIE DES COMPTES

47 RUE DE L'UNIVERSITE
93160 NOISY LE GRAND
Exercice clos le : 31 août 2022

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
inscrite au tableau de l'ordre
et de la compagnie de Paris

47 rue de l'Université
93160 Noisy Le Grand

Tél : 01 43 04 21 44
Fax : 01 43 04 81 00

email : info@cagec-et-cie.com

SOMMAIRE

SAS LA COMPAGNIE DES COMPTES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

COMPTES ANNUELS	**5**
Bilan - Actif	**6**
Bilan - Passif	**7**
Compte de résultat	**8**
Compte de résultat	**9**
DETAIL DES COMPTES	**11**
Bilan - Actif détaillé	**12**
Bilan - Passif détaillé	**14**
Compte de résultat détaillé	**16**
ETATS DE GESTION	**21**
Soldes Intermédiaires de Gestion	**23**
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	**24**
ANNEXE COMPTABLE	**29**
Annexe des comptes annuels	**30**
IMPRIMES FISCAUX	**47**
Réel Normal	**48**

COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

SAS LA COMPAGNIE DES COMPTES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 31/08/22	Valeurs nettes au 31/08/21	Variation en valeur	Variation en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	460 041,89	485 064,14	-25 022,25	-5,16
Autres immobilisations incorporelles	685 278,30	685 278,30		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	118 637,91	182 177,11	-63 539,20	-34,88
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	10 000,00		10 000,00	
Prêts				
Autres immobilisations financières	53 839,63	65 944,24	-12 104,61	-18,36
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**1 327 797,73**	**1 418 463,79**	**-90 666,06**	**-6,39**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 632,00		7 632,00	
Créances (3)				
Clients (3)	773 762,85	769 496,27	4 266,58	0,55
Clients douteux, litigieux (3)	21 791,40	73 211,40	-51 420,00	-70,23
Provisions pour dépréciations des clients	-18 571,38	-61 524,34	42 952,96	69,81
Clients Factures à établir (3)	189 130,22	279 029,96	-89 899,74	-32,22
Autres (3)	61 239,70	186 966,69	-125 726,99	-67,25
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres		230 579,90	-230 579,90	-100,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 257 995,62	2 051 408,54	206 587,08	10,07
Charges constatées d'avance(3)	58 720,33	54 550,42	4 169,91	7,64
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 351 700,74**	**3 583 718,84**	**-232 018,10**	**-6,47**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**4 679 498,47**	**5 002 182,63**	**-322 684,16**	**-6,45**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SAS LA COMPAGNIE DES COMPTES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

PASSIF	Valeurs au 31/08/22	Valeurs au 31/08/21	Variation en valeur	Variation en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 46 500,00)	46 500,00	46 500,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	4 650,00	4 650,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	530 353,18	566 467,20	-36 114,02	-6,38
Report à nouveau	682 514,48	682 514,48		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	768 575,74	663 885,98	104 689,76	15,77
SITUATION NETTE	2 032 593,40	1 964 017,66	68 575,74	3,49
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 032 593,40**	**1 964 017,66**	**68 575,74**	**3,49**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	236 140,00	264 921,00	-28 781,00	-10,86
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	236 140,00	264 921,00	-28 781,00	-10,86
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	804 665,03	959 021,41	-154 356,38	-16,10
Emprunts et dettes financières diverses (3)	92 611,70	129 675,83	-37 064,13	-28,58
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	152 604,57	242 758,62	-90 154,05	-37,14
Fournisseurs, factures non parvenues	104 194,69	114 069,28	-9 874,59	-8,66
Dettes fiscales et sociales	655 985,98	771 105,76	-115 119,78	-14,93
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	85 703,10	103 613,07	-17 909,97	-17,29
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	515 000,00	453 000,00	62 000,00	13,69
TOTAL DETTES	**2 410 765,07**	**2 773 243,97**	**-362 478,90**	**-13,07**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**4 679 498,47**	**5 002 182,63**	**-322 684,16**	**-6,45**
(1) Dont à plus d'un an	*568 498,88*	*804 665,03*		
(1) Dont à moins d'un an	*1 842 266,19*	*1 968 579,00*		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		NS	
Variations de la provision spéciale de réévaluation		NS	
ETAT DES STOCKS		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT		NS	
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		NS	
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		NS	
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			NA
LES EFFECTIFS	O		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRE	O		

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022 dont le total est de 4 679 498.47 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 768 575.74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 23/11/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	3 à 10 ans
- Matériel & Mobilier de bureau	3 à 8 ans
- Logiciel	1 an
- Matériel de transport	5 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er Septembre 2016, la Société LA COMPAGNIE DES COMPTES a opté pour être rattachée au groupe d'intégration fiscale dont la Société mère est, depuis le 1er septembre 2016, la Société LA COMPAGNIE ET ASSOCIES.

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'impôt sur les bénéfices est comptabilisé par la société fille comme si elle n'avait pas été intégrée. A ce titre, la Société LA COMPAGNIE DES COMPTES a constaté un impôt sur les bénéfices d'un montant de 261 772 € pour l'exercice clos le 31 Août 2022.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Nous avons procédé à des tests de dépréciation concernant les éléments incorporels et notamment les valeurs de clientèle portées à l'actif. Il résulte des tests effectués que les valeurs de clientèle sont au moins égales à la valeur d'origine.

Les méthodes appliquées se sont appuyées sur la détermination de la valeur de marché des clientèles à partir des ratios généralement retenus.

La valeur des clientèles portée à l'actif provient de différents actes d'acquisition successifs. Leur durée d'utilisation est non limitée. Sur l'exercice, il a été fait application du règlement ANC 2015-06 relatif aux actifs incorporels.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SAS LA COMPAGNIE DES COMPTES

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL I**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	**1 222 152.46**		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions — Sur sol propre			
	Constructions — Sur sol d'autrui			
	Constructions — Instal.géné., agencts & aménagts const.	61 376.24		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles — Instal. géné., agencts & aménagts divers	421 669.11		
	Autres immos corporelles — Matériel de transport	43 519.76		
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & info., mobilier	267 294.51		12 589.00
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	**793 859.62**		**12 589.00**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			10 000.00
	Prêts et autres immobilisations financières	65 944.24		110.54
	TOTAL IV	**65 944.24**		**10 110.54**
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**2 081 956.32**		**22 699.54**

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. **TOTAL I**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL II**		**76 832.27**	**1 145 320.19**	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Ins. gal. agen. amé. cons			61 376.24	
	Inst.tech., mat. outillage indus.				
	Autres immos corporelles — Instal. géné., agencts, aménagts d.			421 669.11	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport		13 745.00	29 774.76	
	Autres immos corporelles — Mat.bureau, info., mob.		51 495.90	228 387.61	
	Autres immos corporelles — Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		**65 240.90**	**741 207.72**	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			10 000.00	
	Prêts & autres immob. financières		12 215.15	53 839.63	
	TOTAL IV		**12 215.15**	**63 839.63**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		**154 288.32**	**1 950 367.54**	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		51 810.02		51 810.02	
	TOTAL	**51 810.02**		**51 810.02**	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.	61 376.24			61 376.24
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	326 109.99	24 107.03		350 217.02
	Matériel de transport	26 245.52	8 253.42	10 828.01	23 670.93
	Mat. bureau et informatique, mob.	197 950.76	40 850.76	51 495.90	187 305.62
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	**611 682.51**	**73 211.21**	**62 323.91**	**622 569.81**
	TOTAL GENERAL	**663 492.53**	**73 211.21**	**114 133.93**	**622 569.81**

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor. Mat. transport							
Immo. corpor. Mat. bureau mobilier							
Immo. corpor. Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	67 000				67 000
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	197 921		28 781		169 140
TOTAL	**264 921**		**28 781**		**236 140**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		6 723	49 676		
financières					
exceptionnelles			118 781		

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	53 839.63		53 839.63
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	21 791.40	21 791.40	
	Autres créances clients	962 893.07	962 893.07	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	1 900.01	1 900.01	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques — Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	54 847.70	54 847.70	
	Etat & autres coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques — Divers			
	Groupe et associés (2)	485.92	485.92	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	4 006.07	4 006.07	
	Charges constatées d'avance	58 720.33	58 720.33	
	TOTAUX	**1 158 484.13**	**1 104 644.50**	**53 839.63**
Renvois (1) (2)	Montant des - Créances représentatives de titres prêtés			
	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			

ENTREPRISES LIÉES

Les transactions conclues avec les entreprises liées constituent des transactions exclues de l'obligation d'information. En conséquence, aucune information n 'est fournie dans l'annexe.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	58 720.33
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**58 720.33**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	189 130.22
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	**189 130.22**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000.00	9.30
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000.00	9.30

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	804 665.03	236 166.15	568 498.88	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		8 826.00	8 826.00		
Fournisseurs & comptes rattachés		256 799.26	256 799.26		
Personnel & comptes rattachés		191 021.69	191 021.69		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		164 718.98	164 718.98		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	265 957.33	265 957.33		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	34 287.98	34 287.98		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		83 785.70	83 785.70		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		85 703.10	85 703.10		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		515 000.00	515 000.00		
	TOTAUX	**2 410 765.07**	**1 842 266.19**	**568 498.88**	

Renvois		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	154 356.38
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés	597.70

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	515 000.00
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**515 000.00**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 194.69
Dettes fiscales et sociales	280 007.57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	78 096.30
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**462 298.56**

LES EFFECTIFS

	31/08/2022	31/08/2021
Personnel salarié :	**40.99**	**45.35**
Ingénieurs et cadres	29.64	22.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	11.35	23.35
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

NEANT

LA COMPAGNIE DES COMPTES

Société par actions simplifiée au capital de 46 500 euros
Siège social : 47, Rue de l'Université - 93160 NOISY LE GRAND

410 302 996 RCS BOBIGNY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 21 DECEMBRE 2022

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2022 PROPOSEE PAR LA PRESIDENTE ET ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2022 s'élevant à 768 575,74 euros de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

- Bénéfice de l'exercice écoulé	768 575,74 euros
- Report à nouveau créditeur	682 514,48 euros
	Total = 1 451 090,22 euros

Affectation du résultat :

- A la distribution d'un dividende, la somme globale brute de soit un dividende brut d'environ 180,00 euros par action	900 000,00 euros
- Au compte « Autres réserves » Qui est ainsi porté de 530 353,18 euros à 1 081 443,40 euros	551 090,22 euros
	Total = 1 451 090,22 euros

L'Assemblée Générale constate que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2022 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 900 000,00 euros, soit la totalité du dividende mis en distribution, étant précisé que s'agissant d'une distribution à des personnes morales le dividende n'ouvre pas droit à l'abattement.

Ce dividende sera mis en paiement par la Présidente à compter de ce jour.

(30)

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %		Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
		ouvrant droit à l'abattement	n'ouvrant pas droit à l'abattement	
31/08/2019	250 000 € soit de 50,00 €/ action	1 500 €	248 500 €	0
31/08/2020	300 000,00 € soit env. 50,00 €/ action	1 800 €	298 200 €	0
31/08/2021	700 000,00 € soit env. 140,00 €/ action	0 €	700 000 €	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LA PRESIDENTE
Béatrice DEVEAUX

LA COMPAGNIE DES COMPTES

Société par actions simplifiée au capital de 46 500 euros
Siège social : 47, Rue de l'Université - 93160 NOISY LE GRAND

410 302 996 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 DECEMBRE 2022

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice ouvert le 1er SEPTEMBRE 2021 et clos le **31 AOUT 2022** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1/ Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 août 2022, l'activité de la Société a été la suivante :

Son activité d'expertise comptable et de commissariat aux comptes a dégagé un chiffre d'affaires de 5 954 237.87 euros contre 5 971 819.56 euros l'exercice précédent (- 0,29%).

1.2/ Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 août 2022, date de clôture du dernier exercice, il n'est à signaler aucun évènement important.

1.3/ Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er septembre 2022 sont les suivants :

La Société va s'efforcer de poursuivre le développement de son chiffre d'affaires tout en veillant à la maîtrise de ses charges de structure, afin de maintenir ses résultats bénéficiaires à un niveau au moins identique à ceux de l'exercice précédent.

1.4/ Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

II - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2022, la Société n'a procédé à aucune prise de contrôle ou de participation dans le capital d'autres sociétés.

III - RESULTATS - AFFECTATION

3.1/ Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis selon les mêmes règles de présentation et méthodes d'évaluation que celles utilisées pour l'exercice précédent.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Le montant net total du bilan au 31 août 2022 s'élève à 4 679 498,47 euros contre 5 002 182,63 euros l'exercice précédent (- 6,45 %).

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 5 954 237,87 euros contre 5 971 819,56 euros l'exercice précédent (- 0,29 %).

Le montant des traitements et salaires s'est élevé à 2 145 136,70 euros contre 2 160 571,54 euros l'exercice précédent pour un effectif moyen de 41 salariés (- 0,71 %).

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 788 057,20 euros contre 792 355,00 euros l'exercice précédent (- 0,54 %).

Les produits d'exploitation d'un montant total de 6 004 955,38 euros (+ 0,68 %) ayant absorbé les charges d'exploitation d'un montant de 5 049 270,99 euros (- 0,20 %), le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice écoulé, bénéficiaire de 955 684,39 euros contre un bénéfice de 995 866,10 euros l'exercice précédent (+- 4,03 %).

Quant au résultat courant avant impôts, compte tenu d'un résultat financier négatif d'un montant de 2 969,40 euros, il fait apparaître un bénéfice de 952 714,99 euros contre un bénéfice de 992 645,98 euros l'exercice précédent (- 4,02 %).

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel bénéficiaire de 77 632,75 euros
- d'un impôt sur les sociétés d'un montant de 261 772,00

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2022 se soldent par un bénéfice de 768 575,74 euros contre un bénéfice de 663 885,98 euros l'exercice précédent (+ 15,77 %).

3.2/ Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 août 2022 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 768 575,74 euros.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

- Bénéfice de l'exercice écoulé — 768 575,74 euros
- Report à nouveau créditeur — 682 514,48 euros

Total = 1 451 090,22 euros

Affectation du résultat :

- A la distribution d'un dividende, la somme globale brute de soit un dividende brut d'environ 180,00 euros par action — 900 000,00 euros
- Au compte « Autres réserves »
  Qui est ainsi porté de 530 353,18 euros à 1 081 443,40 euros — 551 090,22 euros

Total = 1 451 090,22 euros

L'Assemblée Générale constate que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2022 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 900 000,00 euros, soit la totalité du dividende mis en distribution, étant précisé que s'agissant d'une distribution à des personnes morales le dividende n'ouvre pas droit à l'abattement.

Ce dividende sera mis en paiement par la Présidente à compter de ce jour.

Nous vous informons que :

- Depuis le 1er janvier 2018, les dividendes distribués supportent dès leur versement un Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU ou FLAT TAX) de 30% composé :
  - d'un prélèvement forfaitaire au titre de l'Impôt sur les Revenus de 12,80 %,
  - auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20 %.
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.
- Toutefois, les contribuables conservent la possibilité d'opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur les revenus. L'option doit être indiquée sur la déclaration de revenus étant précisé que cette option est globale et concernera l'ensemble des revenus financiers encaissés ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.
- Conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes (CSG, CRDS, prélèvement social, et contributions additionnelles représentant un taux global de 17,20 %) versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en

France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Ce dividende serait mis en paiement par la Présidente à compter du jour de l'Assemblée Générale.

Compte tenu de cette proposition d'affectation du résultat, les capitaux propres de la Société s'établiraient à + 1 132 593,40 euros pour un capital social de 46 500,00 euros.

3.3/ Rappel des distributions de dividende antérieures

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %		Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
		ouvrant droit à l'abattement	n'ouvrant pas droit à l'abattement	
31/08/2019	250 000 € soit de 50,00 €/ action	1 500 €	248 500 €	0
31/08/2020	300 000,00 € soit env. 50,00 €/ action	1 800 €	298 200 €	0
31/08/2021	700 000,00 € soit env. 140,00 €/ action	0 €	700 000 €	0

3.4/ Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exerce clos le 31 août 2022 ne prennent pas en compte de dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal visées à l'article 39, 4° dudit code.

IV - OPERATIONS REALISEES DANS LE CADRE DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

En conformité avec les dispositions de l'article L 225-184 du Code de Commerce, nous vous précisons que la Société n'a pas, au cours de l'exercice écoulé, décidé ou mis en œuvre, de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés et/ou des dirigeants.

V - ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES AUX SALARIES ET/OU DIRIGEANTS

En conformité avec les dispositions de l'article L 225-197-4 du Code de Commerce, nous vous précisons que la Société n'a pas, au cours de l'exercice écoulé, procédé à une attribution d'actions gratuites aux salariés et/ou aux dirigeants.

VI - INFORMATION SUR LES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS ACCORDEES PAR LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES AU PRESIDENT DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Enfin, en tant que de besoin, nous vous informons que la Présidente de votre Société ne s'est vu accorder par la collectivité des Associés, et n'a utilisé, au cours de l'exercice écoulé, aucune délégation de pouvoirs ou de compétence en matière d'augmentation de capital.

VII - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions régies par l'article L 223-19 du Code de commerce et vous demandons de bien vouloir approuver le contenu de ce rapport dans tous ses termes.

VIII - PRESIDENCE – CONTROLE

1/ Présidence

Nous vous rappelons que Madame Béatrice DEVEAUX a été nommée Présidente de la Société pour une durée illimitée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2012 qui avait décidé la transformation de la société de SARL en SAS.

2/ Commissariat aux comptes

Nous vous rappelons que la société SOTOREC représentée par Madame Isabelle TAGLIAFICO, Commissaire aux comptes titulaire, a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 16 décembre 2021 pour une durée de 6 exercices venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2027.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et vous invitons, après avoir entendu les rapports du Commissaire aux comptes, à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA PRESIDENTE
Béatrice DEVEAUX